

VILLE DE VETHEUIL
Délibération 2024-26

LE VENDREDI 17 MAI DEUX MIL VINGT QUATRE A DIX-NEUF HEURES LE CONSEIL MUNICIPAL, LEGALEMENT CONVOQUE, S'EST REUNI A LA MAIRIE DE VETHEUIL EN SEANCE PUBLIQUE SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME DOMINIQUE HERPIN-POULENAT, MAIRE.

PRESENTS : Mme Dominique HERPIN-POULENAT, Mme Isabelle LEPICIER-CAPUTO, M. Didier DUFOURMANTEL, M Laurent DUGAS, Mme Flore GAMBIER, Mme Roxane FOSSÉ, M. Romuald SEITE, Mme Dominique BARBIER-CINTRAT, Mme Christine GIBAUD, M. Thierry GARDIE.

SECRETAIRE : Mme Isabelle LEPICIER-CAPUTO

date de convocation : 17/05/2024
date d'affichage : 07/05/2024

nombre de conseillers :
en exercice : 14
présents : 10
votants : 13
quorum : 8

PROCURATIONS :

M. Olivier ROUCHE donne procuration à M. Laurent DUGAS
M. Thierry DUBOIS donne procuration à M. Didier DUFOURMANTEL
M. Philippe BEUGNON donne procuration à Mme Dominique HERPIN-POULENAT

ABSENT EXCUSE :

M. David LE GLANIC

DESIGNATION DES DELEGUES AU RPI

Dans la continuité des statuts du syndicat gérant le futur RPI, approuvés dans la précédente délibération, il est nécessaire de désigner un délégué et un suppléant pour siéger au syndicat.

Mme Flore Gambier se propose comme déléguée. Aucun autre candidat ne s'étant fait connaître, la candidature est mise aux voix, Mme Flore Gambier est élue à l'unanimité des élus présents et représentés comme déléguée du Syndicat du RPI.

M. Thierry Dubois, représenté par M. Didier Dufourmantel à qui il a donné procuration, a proposé sa candidature au poste de suppléant. Aucun autre candidat ne s'étant fait connaître, la candidature est mise aux voix, M. Thierry Dubois est élu à l'unanimité des élus présents et représentés comme délégué suppléant au Syndicat du RPI.

VOTE : POUR : 13

Le Maire
Dominique HERPIN-POULENAT



Envoyé le :
Reçu en Préfecture de Cergy-Pontoise le :
Publié le :
La présente délibération peut faire
l'objet d'un recours dans un délai
de deux mois devant le Tribunal Administratif
de Cergy-Pontoise à compter de sa publication.

Secrétaire de Séance
Isabelle LEPICIER -CAPUTO

REÇU EN PREFECTURE

le 23/05/2024

Application agréée E-legalite.com